

Compte rendu du colloque des 24 et 25 septembre 2009
dans le cadre du programme de formation-recherche du CIERA
« Dire et construire la paix dans l'espace franco-allemand. Approches théoriques, pratiques
politiques, culturelles et sociales »

Le colloque était placé sous le thème :
« Les traités de paix, des tournants historiques ? »

Colloque organisé à l'Université de Toulouse – Le Mirail (Maison de la recherche)

Le colloque « Les traités de paix, des tournants historiques ? » était co-organisé par le CIERA et l'Université de Toulouse-Le Mirail (CREG), avec le soutien de l'IRPALL, l'Université de Paris-Sorbonne et l'Institut Goethe de Toulouse. Il était placé sous la direction scientifique de Jean-Paul Cahn (professeur, Université Paris 4, IRICE), Françoise Knopper (professeure, Université Toulouse 2, CREG), avec le concours d'Hélène Miard-Delacroix (professeure, Université Paris 4, IRICE) et d'Anne-Marie Saint-Gille (professeure, Université Lyon 2, LCE).

La première journée a été divisée en deux séances pour mettre en perspective, sous l'angle des tournants historiques, des traités de paix depuis le traité de Westphalie, entraînant dans leur sillage « nationalismes, pacifismes et désillusions ». Tel était l'intitulé de la deuxième séance regroupant les communications présentées au cours de l'après-midi et introduites par le directeur de l'IRPALL, Michel Lehmann, qui, dans un long discours de bienvenue, a présenté la thématique de la paix dans plusieurs opéras allemands.

Les premières communications ont analysé à la fois les tournants qui se situent avant l'année 1789, qualifiée par certains de rupture historique, et les changements de paradigme opérés depuis le Congrès de Vienne et perceptibles, entre autres, à travers l'émergence d'une opinion publique de plus en plus influente au cours du XIX^e siècle, en particulier dans les pays dont les représentants étaient élus au suffrage universel. D'autres communications se sont articulées autour d'une comparaison entre le Congrès de Vienne et le traité de Versailles, mettant l'accent sur la *Realpolitik*, pour les unes, sur l'histoire des mentalités pour les autres. Ainsi les transformations ont-elles pu être étudiées sur le plan territorial, diplomatique et sur le plan des représentations sociales, contribuant à l'élaboration d'une mémoire de la paix notamment par le biais de la peinture historisante ou encore de l'enseignement au début du XX^e siècle.

En croisant les regards des spécialistes germanistes et historiens, ce colloque a également permis d'apporter des éléments nouveaux aux grands axes de recherche de ce projet.

1^e partie : Des traités de paix mis en perspective

La première séance, présidée par **Reiner Marcowitz** (professeur à l'université de Metz), était centrée sur des traités de paix allant du XVII^e au début du XIX^e siècle. Les exemples choisis permirent d'étudier leur effet de pacification religieuse et politique, comme dans le cas de la Troisième Paix territoriale en Suisse, ainsi que l'abandon partiel des paradigmes westphaliens en Prusse et en Autriche, à la fin du XVIII^e siècle, pour mettre également en perspective les changements opérés lors des traités de Paris, dans le sillage des procédés diplomatiques apparus au Congrès de Vienne.

La première communication a été assurée par **Thomas Nicklas** (professeur à l'université de Reims) qui, dans son intervention « Guerre et Paix entre Confédérés : Pacification religieuse et politique en Suisse (L'exemple de la Troisième Paix territoriale de 1656) », s'est concentré sur la Confédération helvétique en s'appuyant sur l'*Histoire de la liberté humaine*

de Friedrich Christian Schlosser. Les 13 cantons suisses présentaient un morcellement territorial organisé en sous-cantons, baillages communs et ultramontains, qui, selon leurs affinités religieuses, s'étaient séparément alliés à d'autres États, alors que l'ensemble du Corps reposait sur les pactes suisses depuis 1291. La menace de sa dissolution, qui aurait débouché sur des guerres interminables, résultait aussi de l'absence d'un vrai pouvoir exécutif qui ne vit le jour qu'en 1848, la Diète fédérale n'ayant pas de véritable compétence.

Défendu par le bourgmestre zurichois Waser, un projet pour réformer le système politique (égalité des cantons, instauration d'une cours d'arbitrage fédéral, *jus emigrandi*...) fut le déclencheur de conflits envenimés par le départ d'un petit groupe de protestants du canton Schwyz, ce qui posait aussi le problème de la liberté individuelle et de l'autonomie des cantons. À l'issue de la première bataille de Villmergen du 23 janvier 1656, où l'on vit la déroute des troupes bernoises, s'offraient trois scénarios possibles : soit mener une guerre à outrance au risque de faire éclater la Suisse et de provoquer une guerre européenne, soit accepter une intervention diplomatique de l'Autriche et appliquer la paix de Westphalie, solution qui aurait entraîné la perte de l'indépendance, ou bien accepter la médiation de cantons neutres pour régler le conflit de l'intérieur, ce qui fut la solution finalement que l'on adopta, enterrant aussi tout projet de réforme.

On parlera de Troisième Paix territoriale après celle de 1529 qui avait entériné la victoire de la Réforme et celle de 1531 qui avait consolidé le bi-confessionnalisme de la Suisse. En 1656, un rôle particulier revint au bourgmestre bâlois Wettstein, diplomate européen et père de l'indépendance de la Suisse, qui, misant sur les institutions régulières de la Confédération pour couper court au conflit, convoqua une Diète extraordinaire à Baden en Argovie. Au bout de trois semaines de négociations furent déclarées l'amnistie totale de tous les crimes de guerre, la liberté du commerce et des communications, la souveraineté des cantons en matière de religion, la neutralisation de tous les pactes suisses...

Ainsi le tournant opéré par la Confédération helvétique se caractérisait-il, selon T. Nicklas, par le réalisme politique qui conduisit à la raison, par la médiation reconnue de Wettstein, par les facteurs extérieurs menaçant la souveraineté suisse et par les données démographiques en faveur des protestants hantés par la fureur paysanne.

La discussion qui suivit cette communication a mis en avant la formation de l'identité suisse au XIX^e siècle par le biais de la paix et des guerres passées. Il s'agissait d'un retour en arrière pour mieux faire passer l'appel à l'unité, (*Appell zur Einheit mit dem Blick zurück*), Heinz Schilling soulignant aussi les rapports qui existent entre analyse historique et représentations historisantes telles qu'elles apparaissent sur d'anciennes gravures qui ont illustré l'intervention de T. Nicklas.

Françoise Knopper (professeur à l'université de Toulouse 2) a ensuite proposé une communication sur « L'abandon partiel des paradigmes westphaliens en Prusse et en Autriche entre 1763 et 1797 ».

Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, la question de l'équilibre des puissances se posait sous l'impulsion des enjeux européens et la codification des rapports confessionnels, les guerres n'étant plus légitimées par la religion. S'y ajoutaient les rapports entre l'empereur qui avait perdu de son pouvoir et les États allemands qui étaient en droit de conclure des alliances. L'examen des traités s'est effectué en tenant compte de trois niveaux : niveau officiel, sphère publique et réactions ultérieures des historiographes.

L'année 1763 mit fin à la Guerre de Sept ans par le traité de Paris qui enleva entre autres le Canada à la France et par le traité de Hubertusburg qui, conformément au modèle westphalien, entérina l'annexion de la Silésie par la Prusse. Or, l'analyse de la propagande qui célébrait ce traité permit de tenir compte du patriotisme belliciste de Frédéric II qui, agissant à la hussarde, était considéré par Marie-Thérèse comme le « monstre » qui avait mis à mal les critères du traité de Westphalie que le traité de Hubertusburg venait de rétablir. Quant aux négociations à huis clos, le grand public n'en est pas informé.

La paix de Teschen de 1779, qui mit fin à une guerre limitée dont l'objectif était l'annexion d'une partie de la Bavière par Joseph II, ne représente pas non plus un véritable tournant historique puisqu'elle reste dans la tradition de 1648. Il s'agit en revanche d'un tournant individuel pour Frédéric II, comme le révèlent ses mémoires mettant en garde contre les velléités hégémoniques autrichiennes. On note que Frédéric II se servait déjà fréquemment de la presse. L'examen de celle-ci peut servir d'exemple pour étudier l'accroissement de son pouvoir potentiel.

Le tournant historique s'articule autour du démembrement de la Pologne dont les trois partages de 1772, 1793/95 et 1797 se firent sans traité mais par des conventions, dont la première fut la triple convention de 1772. L'estampe de Le Mire de la même année 1772, « Le Gâteau des Rois », est une illustration caricaturée de la Paix qui souffle dans une trompette au point d'en faire perdre sa couronne au roi de Pologne. En effet, ce démembrement se faisait sous le prétexte de mettre fin à l'anarchie liée aux réformes des institutions polonaises, Frédéric II, dont les discours furent relayés par les intellectuels dans la presse, ayant été le premier à s'exprimer dans ce sens. Selon les options respectives des historiens ultérieurs, la faute revient aussi à Marie-Thérèse ou à Catherine de Russie, alors que les historiens polonais s'accordent aujourd'hui à dire qu'elle relève d'un problème de structure aussi bien en Pologne que dans le Saint Empire.

Le démembrement de la Pologne illustre une quête d'équilibre entre les puissances qui, dans la logique absolutiste, était poussée à l'extrême et portait atteinte aux droits des gens. Aux yeux des historiens, les traités de 1795/97 apportent la rupture avec le traité de Westphalie et chaque traité signé dans le cadre des guerres révolutionnaires est en fait une incitation à remporter la prochaine victoire. Au moment où la Prusse prenait le devant face à l'Autriche, ils dénotent aussi l'implication accrue de l'opinion publique.

Plusieurs points ont été relevés dans la discussion qui s'ensuivit. A propos de la Paix de Teschen, T. Nicklas a fait remarquer le rôle qu'aurait eu la Russie si la guerre avait eu lieu, puisque que la Russie était une puissance garante du Traité de Westphalie. Puis H. Schilling, qui prépare actuellement une biographie de Luther, a insisté sur la distinction entre les termes « tournant » (*Wendepunkt*), « rupture » (*Bruch*) et « rupture systémique » (*systemischer Bruch*). La rupture préparée sous l'Ancien régime mit un terme au principe d'égalité entre les États, instauré par le traité de Westphalie mais devenu invalide dans le cas de la Pologne. La justification en était qu'il fallait mettre fin à l'anarchie permanente pour protéger le système dans son ensemble, entraînant ainsi le concours de trois puissances.

F. Knopper a aussi évoqué le cas des révolutionnaires pour qui le déséquilibre engendré par le partage de la Pologne était devenu une cause de ralliement. Quant à l'opinion publique polonaise, sa protestation est différée et cachée au nom des intérêts pragmatiques, comme l'a souligné P. Fagot. À l'époque, le bruit des querelles a couvert l'opinion publique polonaise l'empêchant d'être audible partout en Europe. Pascal Fagot a en outre esquissé le rôle réformateur du dernier roi de Pologne qui créa l'éducation, nationalisa des universités, fit venir Forster et expulsa des jésuites. – Enfin, « Le Gâteau des Rois » a encore donné du fil à retordre, en particulier, sa traduction anglaise qui figure sur l'estampe de Le Mire, « The Troelfth Cake », pour laquelle il peut s'agir d'un amalgame syntaxique de « Truth » et « Roi » selon le modèle shakespearien dans « Twelfth Night », *La nuit des rois*, c'est-à-dire l'Épiphanie.

Après une courte pause-café, R. Marcowitz a rappelé le rôle croissant de l'opinion publique depuis 1789, en introduction aux deux communications suivantes à propos du projet de recherche autrichien pour la publication des Actes du Congrès de Vienne. La première, présentée par **Eva-Maria Werner** (post-doctorante, université d'Innsbruck et de Klagenfurt), s'intitulait « Début d'un 'âge d'or' ou 'calamité une fois de plus' ? Une querelle dans la presse sur le traité de Paris » (« *Beginn eines 'goldenen Zeitalters' oder 'abermaliges Unglück' ? Ein Streit in der Presse über den Pariser Friedensvertrag* »). L'intervention a d'abord remplacé

deux périodiques dans leur contexte : le *Rheinischer Merkur* parut à partir de 1814 dans la province rhénane de la Prusse, il s'était engagé dans les luttes antinapoléoniennes en vue d'assister l'amélioration des droits du peuple et jouissait d'une relative indépendance, bien que sa parution fût interdite en janvier 1816 par les autorités prussiennes, après avoir atteint les limites imposées à la liberté d'expression. L'*Österreichischer Beobachter* qui paraissait depuis 1810 et devait servir les visées politiques de Metternich voulant rendre obsolètes en Autriche les journaux étrangers dont la conception éditoriale était en désaccord avec sa politique. E.-M. Werner a souligné que, pour les années 1814-1815, l'*Observateur autrichien* témoigne d'une nouvelle époque où les polémiques et la guerre étaient librement abordées. Or Metternich, ne parvenant pas à s'imposer face à la concurrence des journaux étrangers par le biais de son directeur de l'opinion publique Friedrich Gentz, prit peur d'une propagation des idées révolutionnaires, en particulier, après l'assassinat de Kotzebue, et il mit en place une politique de répression en matière de presse : « L'Observateur doit se taire » (*Der Beobachter muss schweigen*). – « Le pouvoir agit, mais il ne s'explique pas » (*Macht handelt, erklärt sich aber nicht*).

Dans ce contexte, les Traités de Paris font figure de tournant dans l'opinion publique, perceptible par le truchement de la presse autrichienne dans laquelle les défenseurs de positions divergentes s'affrontèrent. D'un côté, on vit Gentz, qui régnait alors sur l'opinion viennoise, défendre les traités en matière de réparations et de pertes territoriales. Gentz se plaçait dans l'optique de l'ancienne politique de cabinet, en vue d'éviter un prolongement de la guerre qui aurait entraîné la dissolution de la France et la destruction de l'Europe, alors que les puissances européennes soutenaient son retour à l'ordre ancien, misant sur une dynastie qu'il ne fallait pas affaiblir. De l'autre, dans le *Rheinischer Merkur*, Josef Görres qui était d'obédience nationaliste prit position en faveur d'un accroissement des réparations et contre une constitution indéfendable (*gegen eine unhaltbare Verfassung*), il visait déjà l'objectif d'une paix victorieuse et prédisait une nouvelle guerre en l'espace de cinq ans.

S'en détache la position plus mesurée de Gentz qui, mettant la question de la constitution à part, se prononça contre l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine afin de consolider le trône des Bourbons, notamment après le retour de Napoléon. Mu par des intérêts supérieurs, il misait sur une vision plus large, y voyant poindre aussi un nouvel âge d'or, tandis que Josef Görres avait le regard tourné vers le destin et l'honneur de sa nation. Enfin, les Actes du Congrès de Vienne témoignent d'un effort pour instaurer la pérennité d'un ordre de paix, qui sert de modèle encore aujourd'hui. Il fut à l'origine d'une longue période de paix extérieure stable (*ein langer, ungestörter, äußerer Friedenszustand*).

La discussion s'est ouverte sur une question de Françoise Knopper soulignant le nombre étonnamment élevé des récits d'observateurs. Comment l'expliquer et quel rôle leur revenait-il ? – Dans sa réponse, E.-M. Werner a insisté sur la nécessité de trouver les personnes à la fois aptes et autorisées à participer à une commission. Plus d'un voulant y assister n'y fut pas convié, et il est à noter qu'il n'y eut pas d'assemblée plénière (*keine Vollversammlung*). Puis, J.-P. Cahn a posé une question sur le mode de fonctionnement exact des commissions travaillant en groupes isolés. Sont à signaler, d'après E.-M. Werner, les comités des puissances et un cercle composé de huit puissances, dans lesquels la place des coordonnateurs revêtit une fonction importante, tout comme le travail qui revint à la commission de rédaction. Il faudrait en outre parler du rôle des personnages-clés qui, comme Friedrich Gentz, assuraient le lien entre le travail des groupes et le niveau où les décisions étaient prises. – Une question sur le nombre des exemplaires tirés a ensuite permis à E.-M. Werner d'étayer ses propos par quelques données chiffrées, l'*Österreichischer Beobachter* ayant été tiré à environ 8.000 exemplaires lors du Congrès de Vienne, un chiffre relativement élevé pour l'époque, alors que pour le *Rheinischer Merkur* le nombre de 50 abonnés en 1814 ne concerne que la seule ville de Vienne. S'y ajoute que le même journal passait par la main de plusieurs lecteurs, le *Rheinischer Merkur* ayant été exclu en Autriche de la liste des journaux accessibles dans les rayons de lecture des cafés.

Dans sa transition, Reiner Marcowitz a néanmoins allégué que l'opinion publique n'avait pas encore la fonction qu'elle occuperait plus tard. Comme le montre l'exemple de la France et de la Russie, la politique de cabinet se pratiquera encore longtemps. Il fallait punir les vaincus et, en même temps, les faire participer de manière constructive à l'élaboration du nouvel ordre d'après-guerre. Se posait alors la question de savoir comment réussir un tel pari d'équilibre ? La réponse donnée un siècle plus tard à Versailles se présenterait tout autrement.

Dans son intervention « 'Les plénipotentiaires sont convenus...' Le système du Congrès de Vienne (1814/15 – 1822) en tant qu'instrument de préservation de la paix » (« 'Les plénipotentiaires sont convenus...' *Das Wiener Kongresssystem (1814/15 – 1822) als Instrument der Friedensbewahrung* »), **Karin Schneider** (post-doctorante, université d'Innsbruck et de Klagenfurt) a analysé du protocole de la conférence d'Aix-la-Chapelle de 1818, des traités de Troppau et de Leybach de 1818/1821 ainsi que du traité de Vérone de 1822, s'appuyant sur quatre particularités que Heinz Durchhardt a développées dans son ouvrage *Das Gleichgewicht der Kräfte* (1976).

Les négociations étaient menées par des hommes d'État et non pas par des diplomates, auxquels se sont joints d'autres représentants, chefs de file et membres de l'aristocratie. Parmi les nouveaux procédés instaurés au Congrès de Vienne on peut aussi compter qu'à l'exception de l'Empire ottoman tous les États européens avaient envoyé des représentants aux négociations (en commissions) et que la pérennité des résultats fut consolidée par des réunions périodiques, contribuant à l'élaboration d'un nouveau style diplomatique. S'y superpose le jeu des alliances, la Quadruple-Alliance formée par l'Autriche, la Prusse, la Russie et le Royaume-Uni, la Sainte-Alliance fondée par le tsar Alexandre et François I^{er}, à laquelle Frédéric Guillaume III adhéra dès 1815, suivi de tous les États européens hormis l'Empire ottoman, le Vatican et le Royaume-Uni, ainsi que le Concert des Puissances (*Konzert der Mächte / Europäisches Konzert*) qui se composait de l'Autriche, de la Prusse, de la Russie, du Royaume-Uni et de la France.

Or, le deuxième traité de Paris de 1815 avait fixé à cinq ans le maximum de la durée de l'occupation militaire en France et s'était prononcé sur le retour de celle-ci dans le Concert des Puissances. Au cours d'un échange de procédés diplomatiques, la rencontre d'Aix-la-Chapelle qui s'était dotée d'un cadre d'animations devait statuer sur ce retour réalisé finalement le 15 novembre 1818. La continuité existant entre le Congrès de Vienne et le congrès d'Aix-la-Chapelle ressort également de la présence d'autres commissions telles que la commission s'occupant de l'abolition, de la traite, de la Confédération germanique ou encore des questions de rang ou de territoire. Y travaillèrent en tout dix-sept commissions.

Le tournant historique qui avait été opéré dans les rapports sur le plan international est nettement visible dans une situation de crise gérée lors des rencontres au sommet. En témoignent la gestion des actions menées contre les révolutions au Piémont et en Espagne, le principe d'intervention imposé au congrès de Troppau malgré les protestations du Royaume-Uni, l'intervention au royaume des Deux-Siciles, décidée au congrès de Leybach, ou encore l'intervention en Espagne suite au congrès de Vérone. D'autres thèmes abordés par les différents congrès furent la révolution en Grèce et la crise russo-turque. Afin d'écarter le spectre de la Guerre de Crimée, la reine Victoria fit encore en 1854 appel au Concert des Puissances, appuyé par le traité de 1815 qui n'était initialement conçu que pour une durée de vingt ans.

Ainsi le système du Congrès de Vienne peut-il être considéré comme étant le point de départ du Concert Européen (*Europäisches Konzert*), il s'éloigna du bellicisme qui avait caractérisé le XVIII^e siècle, ce qui, d'après K. Schneider, se traduit aussi par l'absence d'une guerre mondiale au XIX^e siècle. Les historiens s'accordent à dire qu'il fut l'un des ancêtres de la Société des Nations, puis, de l'Organisation des Nations unies.

Dans la discussion sur les deux communications précédentes, H. Schilling s'est exprimé sur la portée historique du Congrès de Vienne dont les innovations ont été certes correctement énumérées mais dont les retombées sont moindres si l'on compare le Congrès de Vienne au

Congrès de paix westphalien (*Westfälischer Friedenskongress*). Une première nouveauté consiste en la présence des princes au congrès, une autre est celle des procédés de négociation ou encore le rôle des personnes chargées des négociations. Par quels éléments le système pour faire la paix (*Friedensfindungssystem*) est-il vraiment nouveau ou bien doit-il plutôt être placé dans la continuité de l'ancien régime ? L'exemple de J. Görres montre qu'il incarne ce qui est nouveau, l'idée nationale, le facteur progressif, et qu'il est poussé à s'adresser à l'opinion publique. Pour H. Schilling, l'ancien participe de l'orientation étatique et la nouveauté est la présence de l'opinion publique. Puis, K. Schneider a insisté sur la politique d'intervention territoriale. Au Congrès de Vienne apparaissent le concept d'arbitrage, avant l'heure, et l'idée de prévention qui se traduit par la tenue de réunions avant l'éclatement d'une guerre. En témoignent l'exemple de la reine douairière de Suède qui s'adressa à l'assemblée en vue de régler des questions d'indemnisation ainsi que la requête du peuple monégasque réclamant la destitution de son prince qui avait sombré dans la folie. – Enfin, E.-M. Werner répondit à H. Schilling qu'il ne s'agirait pas de voir seulement ce qui est nouveau mais aussi ce qui s'inscrit dans la continuité de l'ancien. Aussi des liens intéressants pourraient-ils ressortir d'un examen approfondi s'appuyant sur la comparaison entre le traité de Westphalie et les congrès westphaliens, et les actes du Congrès de Vienne.

2^e partie : Nationalismes, pacifismes et désillusions

La séance de l'après-midi était consacrée à des études autour de la question des "**nationalismes, pacifismes et désillusions**", sous la présidence d'**Anne-Marie Saint-Gille**.

« Après la 'Grande guerre' : le congrès de Vienne 1814/15 et la conférence de la paix à Paris 1919 – parallèles et différences / Nach dem 'Großen Krieg' : der Wiener Kongress 1814/15 und die Pariser Friedenskonferenz – Parallelen und Unterschiede », tel était le titre de la communication qu'a ensuite proposée **Reiner Marcowitz** (université de Metz). Son travail de comparaison a porté sur les caractéristiques des tournants opérés au Congrès de Vienne et à la conférence de la paix à Paris, tenant compte de la manière dont les deux événements sont jugés dans l'historiographie.

Les traités de Paris mirent fin à une guerre dont l'ampleur et l'intensité étaient inconnues jusque-là et qui s'était soldée par 6 millions de morts. Lorsque s'arrêta enfin la Première Guerre mondiale, dont les champs de bataille s'étendaient jusqu'en Afrique et en Asie, le Nord-est de la France était dévasté et on comptait 17 millions de morts de par le monde. Ces quelques éléments suffisent pour comprendre le changement de paradigme qui s'est opéré dans la pensée des survivants. Au début du XIX^e siècle, il s'agissait d'exporter les principes révolutionnaire ou antirévolutionnaire et de remplacer éventuellement les monarques. En 1914/18, deux camps idéologiques s'affrontèrent, la coalition des puissances centrales, parmi lesquelles l'Allemagne soutenue par ses intellectuels fit figure de leadership, était dirigée contre la civilisation occidentale, la France, le Royaume-Uni, les États-Unis, qui luttèrent contre le despotisme et pour la démocratie. À l'issue de cette guerre une troisième force vit le jour en la Russie bolchévique. À ces époques charnières, les négociations étaient censées déboucher sur une paix durable et une réorganisation légitime de la société, en rassemblant tous les pays ayant participé à la guerre.

Ceci est vrai pour le Congrès de Vienne qui se caractérisa par une grande unanimité. Les hommes d'État voulant tout faire pour éviter la révolution renoncèrent à la restauration, rompirent avec les égoïsmes et créèrent le concert européen pour maîtriser les dangers à venir. La France, elle aussi, devait y participer, vainqueurs et vaincus se retrouvèrent autour d'une même table. La paix déclarée en mai 1814 fut acceptée par les nouvelles élites françaises et l'opinion publique put encore être ignorée aussi bien en France qu'en Prusse. En revanche, lors de la conférence à Paris en 1918/19, l'absence d'un règlement consensuel est frappant, l'URSS n'a pas le droit d'y participer, les vaincus en étant absents et des différents émergeant

du camp des puissances occidentales à tel point que les USA s'en désolidarisèrent. S'y ajoutent la tension permanente entre vainqueurs et vaincus dès l'après-guerre et la situation nouvelle sur l'échiquier international où figurent deux acteurs représentant, après un règlement, le système légitime et le système révolutionnaire désireux de changer le statu quo, selon Henry Kissinger, l'Allemagne se faisant rejoindre par l'Italie, le Japon et la Russie.

Qu'en est-il des tournants ? En 1814 la domination de l'aristocratie s'était caractérisée par une solidarité transfrontalière face au danger révolutionnaire, ouvrant la voie à une nouvelle ère d'États Nations où les élites respectaient l'opinion publique. La Première Guerre mondiale était une guerre des peuples et ce furent aussi le peuple qui en subirent les conséquences. Les stéréotypes et les haines ont perduré entraînant la punition et l'affaiblissement des vaincus afin de prévenir toute velléité de reprise. A partir de 1870/71, l'historiographie allemande s'était distinguée par un retour critique sur les traités de Paris jugés trop cléments vis-à-vis des vaincus, discréditant les mérites du Congrès de Vienne qui avait pourtant inauguré un ordre relativement durable. Se placent dans une même logique les critiques qui émergent face au traité de Versailles, taxé de lâcheté et d'injustice par certains. La conférence de Paris n'avait pas réussi à rétablir une paix durable. Les guerres révolutionnaires représentèrent une césure, bien qu'un ordre international conventionnel fût rétabli par la suite, l'aristocratie ne respectant pas le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. En 1919, les dirigeants politiques soumis au suffrage universel n'étaient pas en mesure d'ignorer l'opinion publique, faute de quoi ils risquaient d'être démis de leur fonction. Nous vivons aujourd'hui dans un système multipolaire, voire anarchique, un monde qui, selon R. Marcowitz, rappelle le XIX^e et le début du XX^e siècle. De son temps, W. Wilson ne tolérait en revanche pas la moindre allusion au Congrès de Vienne, geste qu'il n'assumait pas par ignorance du passé.

Le débat s'est ouvert sur le constat de T. Nicklas qui voit dans le traité de Versailles une paix hybride. Faut-il pour autant parler d'une paix manquée ou ratée ? H. Schilling a relevé le poids non négligeable de la religion qui influe sur la structure et la formation d'une société. De nettes différences sont à retenir pour l'après 1815, se traduisant notamment par l'arrivée d'une nouvelle ère confessionnelle (*neues konfessionelles Zeitalter*). En 1914/18, la religion n'intervient qu'au plan personnel du côté des soldats et non pas au niveau politique. D'après H. Schilling, la sécularisation de la société a pris le dessus, comme le démontre aussi Heinrich August Winkler dans son ouvrage *Der lange Weg nach Westen* (2000). S'y ajoute la transformation des concepts tels que la *Christianitas latina* ou encore l'Occident. Le concept d'Occident avait-il une importance à Versailles ? – D'après R. Marcowitz, il est vrai que la religion a une fonction du côté des poilus et dans quelques cas isolés à certains niveaux de pouvoir. En revanche, elle n'a joué aucun rôle au moment de signer la paix. Quant à l'Occident, le concept fait opposition aux puissances centrales (*Mittelmächte*) et apparaît dans la conception qu'ont les vainqueurs d'eux-mêmes. De plus, à l'époque wilhelminienne, il est synonyme d'une autre culture comme l'entendent, par exemple, Thomas Mann et Norbert Elias. Mais tous les alliés ne rentrent pas dans cette grille de lecture historique. L'idée de l'Occident sous-tend le traité de Versailles de sorte qu'elle se comprend comme étant une meilleure culture politique, sans qu'il soit nécessaire d'aller jusqu'à l'interprétation téléologique, la notion d'Occident étant aujourd'hui mise sur un piédestal. L'Occident n'est pas un concept-clé de Versailles, mais il devient important plus tard pour la position révisionniste. Anne-Laure Briatte-Peters a ensuite demandé des précisions sur l'opinion publique. De qui s'agit-il ? Comment s'impose-t-elle et à quel point est-elle écoutée ? Dans sa réponse, R. Marcowitz a distingué différents niveaux, par exemple, le rôle de l'opinion publique pendant les délibérations. Elle passe par la voix des journalistes et la punition des vaincus y prend une place prépondérante et sert à justifier le traité. Il en était tout autrement après les guerres napoléoniennes, le monde aristocratique n'ayant aucunement besoin d'écouter l'opinion. En 1918/19, en revanche, les élus dépendaient de leur peuple, des hommes politiques ont été destitués pour avoir défendu une position différente.

La seconde intervention intitulée "*La guerre et la paix de 1870/71 vu par l'écrivain prussien Theodor Fontane (1819-1898)*" est proposée par **Isabelle Solères** (Université de Poitiers).

Theodor Fontane devient reporter et suit les conflits prussiens dès 1864. Il suit notamment les troupes prussiennes en France en 1870/71 et publie ses chroniques de guerre à partir de 1870. Elles contribuent au mythe fondateur d'une Allemagne prussienne, unifié dans le fer et le sang, par Bismarck. Ces écrits sont le récit presque immédiat de l'expérience de la guerre et des mois qui suivent la victoire prussienne, vécus en France par Fontane et notamment en captivité: l'écrivain est en effet arrêté, soupçonné d'espionnage, puis incarcéré entre septembre et décembre 1870. Après sa libération, il rentre brièvement en Allemagne mais repart en France, où il se trouve au moment des négociations. Il publie par la suite ses récits de voyage et de guerre : *Der deutsche Krieg von 1866* en 1870/71, puis *Der Krieg gegen Frankreich* entre 1873 et 1876.

Il est significatif que l'écrivain devenu chroniqueur conserve son style particulier, et notamment son talent pour la causerie. Ses écrits n'en traduisent pas moins son ancrage dans le réel. Sceptique et inquiet quant à l'issue des différents conflits, la guerre n'est plus pour lui un révélateur incomparable de l'homme d'exception. Chez Fontane, les grandes batailles apparaissent plus comme des tournants historiques que la conclusion de la paix, et les chroniques se font lieux de mémoire, servant à entretenir la mémoire de la guerre. L'écriture de l'histoire chez Fontane se caractérise par ailleurs par sa dimension populaire, le récit proposé étant très accessible, illustré.

Mais l'aspect fondamental de ces écrits en est l'impartialité. Si Fontane effectue une poétisation des événements, notamment par l'insertion d'épisodes "charmants", qui dédramatisent l'horreur et la violence des combats, cette poétisation n'est pas unilatérale et il traque la poésie aussi bien dans le camp prussien qu'ennemi. Malgré son enthousiasme pour le projet d'unité allemande et son soutien à la politique Bismarckienne, Fontane a pu être perçu comme un apôtre de la paix à cause de sa représentation nuancée de la France et des Français. Si l'ouvrage est finalement dépourvu d'une véritable réflexion sur les conséquences du conflit, Fontane refuse néanmoins de se faire l'écho des discours enflammés de ses compatriotes, son récit recevant ainsi un accueil réservé parmi les officiers prussiens. On assiste ainsi au renforcement progressif d'une tendance anti-chauvine chez Fontane, dont les chroniques de guerre s'opposent à l'interprétation de la victoire prussienne proposée par de nombreux contemporains tel le romancier Gustav Freytag, pour qui celle-ci est la réalisation de la providence divine, ou encore celle de l'historien Treitschke, pour qui elle signifie la victoire de la culture germanique.

Le débat qui a suivi ces deux interventions sur une question de F.Knopper à R.Marcowitz, sur une éventuelle dimension religieuse qui aurait pu peser sur les négociations. - R.Marcowitz atteste de l'influence de la question religieuse en 1814 mais elle n'existe plus en 1919, dans un siècle sécularisé. Monique Mombert évoque les tentatives de paix du Pape Benoît XV, qui a tenté de peser sur la politique internationale mais sans y parvenir. T. Nicklas rapporte la tentative de paix séparée entre la Belgique, la Prusse et l'Autriche-Hongrie comme possible influence du religieux sur la politique. Il voit dans le traité de Versailles une paix hybride, permettant de récuser les termes de "paix manquée" ou "ratée". H. Schilling relève le poids non négligeable de la religion qui influe sur la structure et la formation d'une société, mais selon lui, en 1914/18, la religion n'intervient que sur le plan personnel des soldats et plus au niveau politique, la sécularisation de la société ayant pris le dessus. Il s'interroge par contre sur l'influence du concept d'Occident. D'après R. Marcowitz la religion a une fonction du côté des poilus et dans quelques cas isolés à certains niveaux du pouvoir. En revanche, elle n'a joué aucun rôle au moment de signer la paix. Quant au concept d'Occident, il n'apparaît pas pour légitimer la lutte contre les puissances centrales (*Mittelmächte*). Il est par contre in-

déniable que l'Entente entend défendre une culture autre que celles des puissances centrales. Mais tous les alliés ne rentrent pas dans cette grille de lecture historique. – M.Mombert réoriente le débat vers la question de l'opinion publique, qui serait à approfondir, afin de différencier la façon dont les différentes opinions publiques appréhendaient et ressentaient la question de la violence de la guerre, de sa barbarie, lors des deux guerres. Pour elle, en 1814, on assiste encore à un fatalisme parmi la population typique d'un schéma féodal de soumission. R. Marcowitz ajoute que la propagande a joué un rôle inédit en 1914-1918 en ce sens qu'elle a accru au sein des populations le besoin de faire payer l'ennemi. Anne-Laure Briatte-Peters indique qu'il faut différencier l'écoute faite par les politiques des voix de l'opinion publique. Elle donne l'exemple des mouvements pacifistes, qui n'ont pas pesé sur le contenu du traité de Versailles. Dans sa réponse, R. Marcowitz concède que cette question doit être précisée. Il distingue différents niveaux d'influence, par exemple, au moment des discussions entre alliés, le rôle d'une opinion véhiculée par la presse, où la punition des vaincus prend une place prépondérante et sert à justifier le traité. En 1918/19, les élus dépendent de leurs électeurs et des hommes politiques seront destitués pour avoir défendu une position différente. Il en était tout autrement après les guerres napoléoniennes.

S'adressant à I.Solères, H.Schilling s'intéresse à l'influence possible des origines huguenotes de Fontane sur sa perception de la France, les huguenots ayant été porteurs de la culture française en Europe lors de leur exil, notamment en Prusse. De plus, il se demande de quand date le roman de Fontane *Vor dem Sturm*, qui évoque les guerres de libération de 1813. L'écriture en aurait-elle été influencée par l'expérience de la guerre de 1870/1 et par la victoire prussienne? I. Solères envisage l'influence possible de son origine huguenote sur l'intérêt porté par Fontane à la France, mais elle rappelle qu'il ne parlait pas français, qu'il s'était donc distancié de ses origines françaises, de la culture française. L'expérience de la guerre et de l'incarcération en France prédomine au moment de la rédaction des reportages de guerre.. Mais la piste de l'influence de la guerre sur l'écriture de *Vor dem Sturm* est intéressante, le travail à ce livre ayant débuté dans les années 1860, sa publication étant plus tardive. A. Combes rappelle que pour de nombreux huguenots, la fuite de la France a signifié un rejet de celle-ci, le pays du refuge devenant le pays de la nouvelle identité, ce qui pourrait être le cas chez Fontane et expliquer sa loyauté envers la Prusse. I. Solères partage cette hypothèse et confirme cette identification de Fontane à la Prusse.

Après la pause, dans un exposé intitulé "*Den Frieden visualisieren: Anton von Werners Gemälde 'Der Berliner Kongress' von 1881*", **Eckhart Michels** (Université de Londres, Grande-Bretagne), propose une analyse de la genèse du tableau représentant la dernière séance du Congrès de Berlin en juillet 1878 et qui met en scène un Bismarck représenté comme médiateur de paix.

En 1878 a lieu à Berlin une conférence censée régler l'épineuse question des Balkans source de conflits entre la Turquie et la Russie. Bismarck s'y investit dans le but de mettre en scène le Reich comme puissance de paix. L'œuvre du peintre Anton von Werner s'inscrit dans cette volonté de changement d'image, de propagande: ce tableau de commande, doté par la ville de Berlin de 60000 Reichsmark, à l'époque une somme considérable et destiné dès sa création à être exposé dans la salle de l'hôtel de ville, fait écho à la série consacrée au sacre impérial à Versailles, dont la plus ancienne version de 1877 a aujourd'hui disparu.

Von Werner obtient un statut de quasi-peintre officiel et il peut accéder aux salles des négociations en dehors de celles-ci, et il effectue des séances de pose officielles avec les protagonistes de la conférence. L'œuvre n'est pourtant pas une reconstruction d'un moment historique mettant en scène des personnages historiques juste après la signature d'un traité. Il s'agit d'une composition conçue à l'avance, d'une mise en scène destinée à véhiculer certaines idées, à représenter un événement historique afin non seulement de lui conférer importance et signification mais d'en proposer une interprétation. Le tableau vise à mettre en avant le rôle central qu'aurait joué un Bismarck, désormais médiateur, réconciliant les Etats, rassemblant l'Europe

et ses grandes puissances autour de lui. Sa poignée de main avec le comte russe Schuwalow symbolise à elle seule cette volonté. Si la mise en scène est moins formelle que celle du sacre impérial, il n'en reste pas moins qu'elle témoigne de la gravité du moment tout suggérant un relâchement, un soulagement sensé être éprouvé par les participants, après que cette page d'histoire ait été tournée.

L'analyse du tableau ainsi souligne comment et pourquoi une oeuvre pouvait être conçue, littéralement construire, rappelant ainsi que l'histoire est elle-même une construction.

La construction et l'orientation de la mémoire sont également abordées par l'exposé suivant, *"La constitution d'une mémoire de la paix par le biais de l'enseignement au début du XXe siècle"*, dans lequel **Monique Mombert** (professeur à l'université de Strasbourg) met l'accent sur des tentatives de modifications du projet éducatif de la République de Weimar.

La présentation revient sur les débats des années 1920 autour de la réforme de l'institution scolaire, dont l'un des acteurs est le *Bund der entschieden Schulreformer* qui entretient des liens avec les membres ou anciens membres du parti social-démocrate indépendant (USPD) et qui s'exprime dans la revue *Die Neue Erziehung*.

On constate non pas deux tournants mais plutôt un tournant avec deux moments clefs, en parallèle des grands événements politiques que furent le traité de Francfort en 1870 et celui de Versailles en 1919, l'idée de paix devenant un facteur de dynamisation à différents niveaux de la société et de l'enseignement. Est donné comme exemple la conférence nationale sur l'école qui instaure en 1890 un lien entre Etat et école, acte éminemment politique visant à garantir la pérennité de l'Etat moderne, de l'Etat national mais qui n'a rien d'un acte chauvin. En 1900, la conférence sur l'école adopte des accents pacifistes, prônant par exemple l'enseignement de langues étrangères, facteur de paix, d'entente entre les peuples.

Mais en 1919, les revendications vont bien plus loin et sont l'oeuvre de réformistes radicaux qui défendent la démocratie et le socialisme comme *Weltanschauung* plutôt qu'au nom d'un parti. Ils adoptent une attitude pragmatique vis-à-vis de Versailles et insistent sur la nécessité de reconnaître la défaite allemande et l'idée que l'on peut vivre avec celle-ci, et tentent d'opérer un "désarmement moral". A côté de ce réalisme, on observe une dimension utopique et universaliste, qui peut promouvoir l'esperanto, conséquence de la nature internationaliste de ce groupe de réformistes radicaux.

Les articles de la revue *Die Neue Erziehung* émanent d'enseignants souhaitant rompre avec l'historiographie héritée de l'ère wilhelmienne afin d'introduire l'idée de paix à l'école et d'oeuvrer à la réconciliation des peuples. Mais leurs revendications dépassent le cadre de l'école, ils insistent sur une modification des comportements adultes afin d'éduquer les enfants au dialogue, à l'échange démocratique, à la découverte de l'autre. C'est toute une matrice idéologique qu'il faut faire partager par les parents et les enfants. Ils reprochent à l'école weimarienne de perpétuer l'image de l'homme allemand au lieu de valoriser l'homme universel, de polariser l'histoire autour des faits historiques et militaires, des héros et non pas des peuples. Leur critique s'accompagne d'un rejet des méthodes pédagogiques héritées de l'empire (enseignement de type frontal, obéissance, pas de travail personnel ni en groupe, etc.). Ils prônent ainsi une rupture radicale avec l'enseignement de l'ère wilhelmienne et s'ils échouent à s'imposer sur le moment, leurs idées et valeurs seront reprises après 1945.

Le soir du 24 septembre, l'Institut Goethe de Toulouse a gracieusement ouvert ses portes au colloque pour la conférence de **Heinz Schilling**, professeur à la Humboldt-Universität de Berlin, sur le thème : « Staatenfrieden und Christenheitsfrieden – Entstehung und Struktur des frühneuzeitlichen Friedenssystems » (Paix d'États et paix de chrétienté – avènement et structure du système de paix des temps modernes). Si l'histoire moderne se caractérise par un bellicisme prononcé, c'est également l'époque des grands traités de paix.

Organisé chronologiquement, l'exposé s'est ouvert sur l'Europe du début du XVI^e siècle, déchirée par des affrontements entre puissances doublés de conflits inter-religieux. Ces conflits qui déchiraient l'Europe du début du XVI^e siècle s'étaient déjà étendus aux territoires extra-européens lorsque s'opéra un changement de paradigmes dans les positions notamment des représentants des Églises. Les conflits se désamorçant progressivement, on espéra un rétablissement de la paix conciliant les intérêts de chacun. En dissociant les conflits d'intérêts religieux et séculiers et en introduisant l'égalité de droit entre les puissances, les traités de Westphalie (1648) amorcèrent un tournant historique dans le système de paix. Ils firent de la neutralité confessionnelle, du principe de souveraineté et du pluralisme étatique les fondements du nouveau système garantissant la paix. Le tournant historique est l'avènement d'un système de paix reposant sur « le droit des peuples ».

Néanmoins, l'ordre instauré par les traités de Westphalie ne résista pas aux changements de paradigmes dans le système des puissances européennes après 1650. Désormais, la guerre était un élément constitutif d'un nouvel ordre européen reposant sur le jeu d'établissement et de déstabilisation d'équilibres de pouvoir entre les puissances. Ainsi, la guerre n'était plus le prolongement de la politique (Clausewitz), mais la politique était celui de la guerre, et ce fut le cas jusqu'à la Révolution française.

Heinz Schilling présenta pour finir ses réflexions sur le vol d'œuvres d'art dans les butins de guerre comme l'indicateur de changements systémiques, et leur signification variable au fil des siècles. Avant 1650, le vol d'œuvres d'art était légitime et il servait à la représentation de la puissance étatique et religieuse, aspect parmi d'autres de la course au pouvoir entre États. Depuis 1650, ce type de butin de guerre ayant perdu sa légitimité, les puissances furent appelées à restituer les œuvres volées, mais elles firent généralement la sourde oreille. De manière générale, l'heure était à la paix, et la représentation du pouvoir ne passait plus par l'étalage des biens confisqués aux autres, mais plutôt par celui de ses propres œuvres d'art. La conquête de l'Europe par Napoléon Bonaparte (ré)introduisit la pratique du vol d'œuvres d'art sous une forme 'sécularisée' à des fins d'humiliation de l'ennemi vaincu. La convention de La Haye condamna finalement cette pratique en décrétant une résolution prohibant les butins de guerre au nom du droit international.

Non seulement la guerre, conclut Heinz Schilling, mais aussi la question de la garantie de la paix incluent aujourd'hui d'autres dimensions que sous l'Ancien régime. Aujourd'hui, la paix civile entre les États semble réglementée ; ce ne sont plus des États individuels, mais plutôt des forces fondamentalistes, à forte teneur religieuse, qui sont susceptibles de menacer la paix. Puisque les guerres se jouent aujourd'hui à un autre niveau que le niveau étatique, il reste à trouver une nouvelle architecture pour la paix, adaptée à cette nouvelle nature de la guerre.

La deuxième journée du colloque était consacrée aux XX^e et XXI^e siècles, qui furent marqués par deux conflits mondiaux d'une portée et d'une nature inédites. On s'interrogea sur la paix qu'il fallut instaurer au lendemain de chacun de ses conflits, comme autant de défis pour l'humanité. La troisième partie du colloque, intitulée « Versailles et les suites du traité de Versailles », et la quatrième et dernière, « Une construction de la paix sans traités », qui portait sur l'après Seconde Guerre mondiale, a permis d'approfondir la question du rapport entre traités de paix et tournants historiques, dans divers contextes internationaux et à des échelles variées.

3^e partie : Versailles et les suites du traité de Versailles

La seconde journée du colloque débute par une matinée consacrée à **Versailles et les suites du traité de Versailles**. Elle est présidée par **Monique Mombert**.

Anne-Laure Briatte-Peters (doctorante, Strasbourg/Fribourg en Brisgau) a interrogé la notion de tournant historique appliquée au traité de Versailles (1919) en analysant sa réception par les pacifistes allemandes, notamment Lida Gustava Heymann, Anita Augspurg, Helene Stöcker, Auguste Kirchhoff et Minna Cauer.

Le projet pacificateur initié par les féministes pacifistes du monde entier à La Haye en mai 1915 définissait déjà un ensemble de principes destinés à offrir un cadre aux relations internationales une fois la paix rétablie, comme autant de conditions nécessaires à la pérennité de rapports pacifiques et humains entre les peuples. Le traité de Versailles et la Société des Nations étaient, aux yeux des féministes pacifistes, de purs produits d'une logique de guerre typiquement masculine et symptomatique de l'échec complet de la politique masculine.

Face à cette continuité historique qu'elles jugeaient funeste, les féministes pacifistes étaient convaincues de la nécessité d'accorder aux femmes le statut de citoyennes à l'égal des hommes et de définir un nouvel ensemble de principes universels applicables à toutes les nations, afin d'amorcer un véritable tournant dans l'histoire, celui de l'émancipation des peuples et de leur engagement volontaire et conséquent pour une paix durable. Ne perdant pas l'espoir d'initier ce tournant au moyen de vastes campagnes d'information et d'actions ciblées, elles créèrent en 1919 la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, structure véritablement internationale et démocratique qui prenait en cela le contre-pied de la Société des Nations dont elles avaient déjà perçu les faiblesses structurelles.

L'engagement pacifiste des féministes « radicales » de l'Empire allemand pendant et au lendemain de la Première Guerre mondiale témoignait d'un important travail de réflexion, chez ces femmes, sur les conditions d'une paix durable entre les peuples ; leur réaction au traité de paix signé à Versailles le 28 juin 1919, d'une grande lucidité.

Le traité de Versailles est également au cœur de la présentation suivante, intitulée "*Ich komme aus Versailles wo wir den Frieden gesucht und den Krieg gefunden haben*": *Les espoirs déçus de la social-démocratie allemande face à Versailles à travers l'exemple de Friedrich Stampfer (1874-1957)*" présentée par **Nathalie Biber** (doctorante, Université Toulouse - Le Mirail).

La réaction de la social-démocratie allemande et plus précisément de la social-démocratie majoritaire (MSPD) à partir du 7 mai 1919, après la remise du traité à la délégation allemande à Versailles, est ici analysée en détail. Le 19 juin 1919 au soir, le cabinet Scheidemann démissionne, refusant la signature au traité de Versailles. Par cet acte, le premier chef du gouvernement du Reich entend opposer un « non » catégorique à la signature de ce que tous les partis politiques qualifient de "Gewaltfrieden". Pourtant, au sein même de la social-démocratie allemande, des voix s'élèvent pour démontrer que, malgré leur rejet du traité, il n'y a pas d'autre voie pour l'Allemagne que d'y apposer sa signature : s'y refuser signifierait une reprise du conflit mais cette fois sur le territoire allemand, au risque d'aboutir à son démantèlement, sans parler de sa ruine sur le plan économique et social. Le débat fait rage entre le 7 mai et le 22 juin 1919 au sein du gouvernement, de l'Assemblée constituante à Weimar et dans la presse. Friedrich Stampfer, rédacteur-en-chef du *Vorwärts*, l'organe du MSPD, participe activement à la polémique et signe le 10 mai 1919 un éditorial virulent, lourd de relents nationalistes, contre Versailles, dans lequel il appelle au refus de signer le traité.

Ces réactions résultent du caractère paradoxal de la politique extérieure de la social-démocratie majoritaire qui se veut en rupture avec les concepts et projets de l'ère wilhelmienne et en reste pourtant tributaire. Ainsi, les espoirs qu'elle place dans le traité de Versailles, annoncé comme le début d'un nouvel ordre international, comme l'aboutissement d'une politique de paix développée avant même et durant le conflit, et dont l'instauration d'un régime démocratique en Allemagne était l'un des jalons, ne peuvent, une fois déçus, que mieux révéler et exacerber ce qui relevait d'une certaine continuité politique et surtout une grave incapacité à revenir sur les choix politiques passés, à reconnaître erreurs ou responsabilité,

notamment en ce qui concerne la politique de guerre. Pourtant, après son geste de colère - il démissionne de son poste au *Vorwärts* le 23 juin, Stampfer a tenté de canaliser sa déception pour retrouver sa conception pragmatique de la politique, et a participé rapidement à une politique visant la révision progressive du "Diktat", non plus pour "chercher la paix", mais pour la créer.

Lors de la discussion, ces deux interventions donnèrent lieu à d'intéressantes mises en parallèles. En réaction à la première, l'on voulut savoir si l'argumentaire essentialiste d'une Lida Gustava Heymann (« L'être féminin, l'instinct féminin sont identiques au pacifisme ») était isolé parmi les féministes pacifistes ou s'il existait d'autres voix. Cet essentialisme correspondait largement à la position des aux congrès internationaux de femmes pour la paix de 1915 et 1919, mais moins à celle de féministes telles que Helene Stöcker et Minna Cauer, qui agissaient également au sein d'organisations pacifistes mixtes telles que la *Deutsche Friedensgesellschaft* et la *Zentralstelle Völkerrech.* Celles-ci voyaient l'origine de la guerre moins dans la prétendue nature belliqueuse des hommes, seuls détenteurs du pouvoir politique, que dans les structures de ce dernier et le primat des intérêts personnels (de l'armée, des magnats de l'industrie, des *Junker*, etc.) sur le bien général. Anne-Marie Saint-Gille mit en valeur le parallèle entre l'histoire du mouvement pacifiste, féministe ou non, et celle de la social-démocratie, soulignant par exemple que tous deux avaient connu une immense déception à la réception du traité de paix, et demandant aux deux intervenantes si le traité de Versailles n'avait pas amorcé un tournant dans l'histoire de ces mouvements, notamment celui de leur intégration sociale dans le nouveau contexte politique. Du point de vue géopolitique également, la place centrale occupée par les États-Unis dans le nouvel ordre mondial constituait un véritable tournant historique. Cela fut confirmé des deux côtés.

Hélène Miard-Delacroix se tourna vers la dimension économique du mouvement féministe pacifiste et voulut savoir si, dans son rejet du traité de Versailles, il avait été proposé des réponses alternatives aux enjeux économiques de l'après-guerre, quelles étaient ses ressources financières, et comment on se positionnait du point de vue économique par rapport au mouvement des travailleuses. Dans les résolutions qu'il adressa à la conférence de paix à Paris et à Versailles, le congrès des femmes pacifistes proposait effectivement un projet économique, et le règlement des rapports économiques entre les personnes et les pays faisait entièrement partie de sa réflexion sur le présent et l'avenir de l'humanité. Comme le reste du mouvement féministe bourgeois dont il était issu, le mouvement pacifiste des femmes puisait largement dans les ressources personnelles de ses membres, auxquelles s'ajoutaient les ressources de leurs associations (cotisations des membres), d'autant plus modestes que l'association était en porte-à-faux avec l'opinion dominante. Enfin, les féministes « radical »-bourgeoises étaient conscientes d'être la cible des attaques répétées de Clara Zetkin qui leur reprochait de défendre les intérêts de leur classe (donc du « Capital »), ce dont elles se défendaient ; inversement, elles reprochaient à la théorie marxiste du mouvement prolétaire de femmes de réduire tous les problèmes sociaux à la question de la répartition des ressources économiques.

Dans son exposé "*Klaus Mann en 1918 et 1945: citoyen allemand ou citoyen du monde?*" **Alain Cozic** (Université Toulouse - Le Mirail) se propose d'examiner comment les deux dates "tournants" de l'histoire allemande, 1918 et 1945, ont été perçues et réfléchies par l'auteur, comment il a analysé son époque à travers son oeuvre d'autobiographe et d'essayiste.

L'analyse des deux autobiographies *Kind dieser Zeit* (1932) et *Der Wendepunkt* (1942 en anglais, 1952 pour la version allemande) ainsi que de nombreux discours, critiques et essais rédigés par Klaus Mann permet de constater que les tournants historiques apparaissent comme des tournants dans la pensée et l'engagement d'un écrivain, artiste cosmopolite mettant sa plume au service de ses idées, notamment contre la montée du nazisme. L'écriture se fait ici à

la fois ego-graphie et échographie du monde, l'écrivain autobiographe se faisant également à la fois historien, historien des mentalités et sociologue.

L'analyse retrace de manière chronologique les différentes étapes de la formation de la pensée et de l'écriture de l'auteur, et notamment sa réflexion autour de la paix. Elle part de la naissance d'une conscience politique et du rejet de la guerre durant la Première Guerre Mondiale pour passer au rôle de l'écriture et de l'art dans sa conception d'une Europe qui se placerait non pas sous l'influence d'une grande puissance mais serait fondée sur l'harmonie, le respect entre nations. Klaus Mann se dit ainsi "nationaliste européen", par opposition à tout nationalisme. Pour lui le danger dans les années 1920 n'est pas le communisme mais le fascisme, et plus spécifiquement la *furor teutonica*, le nazisme, qui en est la version nationaliste. S'il constate avec lucidité le danger d'un nazisme qui s'implante, et s'il note l'attraction de l'intelligentsia pour ce mouvement et la démission de la gauche en Allemagne, il n'hésite pas dans son autobiographie à dénoncer son inertie, sa propre naïveté et son inaction. Excès d'intellectualisme d'un intellectuel à la fois lucide et aveugle? Son exil et son engagement dans l'armée américaine signifient la poursuite de sa réflexion sur l'Allemagne d'après-guerre, sur les possibilités de reconstruction de l'Etat allemand, pour aboutir après-guerre à une réflexion désabusée sur les deux Allemagnes et surtout les allemands que l'on peut résumer dans sa formule "l'insupportable scandale ayant nom l'Allemagne", par laquelle il entend insister sur la nécessité d'une rééducation totale de ses compatriotes. Ces écrits, aussi bien ses oeuvres autobiographiques que ses essais, se révèlent ainsi autant de sismogrammes qui font de lui un véritable « enfant de son époque ».

Avec l'exposé d'**Yves Iehl** (Université Toulouse - Le Mirail) se prolonge l'approche de la relation à la paix à travers le témoignage littéraire. L'intervenant analyse l'évolution de la pensée de Stefan Zweig, confronté à la guerre et surtout au traité de Versailles, dans un exposé sur "*Le pacifisme de Stefan Zweig à la fin de la Première Guerre Mondiale ou l'espoir déçu d'une avancée décisive de l'idéalisme européen*".

La réflexion de Zweig parcourt différentes étapes entre le déclenchement du conflit et la signature de la paix et sa pensée est riche en paradoxes. Emporté par l'élan patriotique qu'il partage avec de nombreux intellectuels, il met provisoirement de côté son européanisme et son pacifisme, et il s'engage comme volontaire. Mais en 1915, sur le front russe, il fait l'expérience de la réalité de la guerre, ce qui fait resurgir ses positions pacifistes. Il compose un drame biblique, *Jérémie*, dans lequel le chrétien prêche, en vain, pour la paix: la pièce lui permet d'exposer sa conception idéaliste de la paix. Il se rend en 1917 à Zurich pour la faire représenter et reprend contact avec ses amis pacifistes, notamment Romain Rolland. Il publie dès lors des articles en faveur du mouvement pacifiste, apporte son soutien au congrès des femmes pacifistes et adhère au programme de Wilson qu'il contribue à propager en Allemagne et en Autriche.

A l'été 1918 il va jusqu'à réclamer la défaite pour initier la paix. Cette attitude provocatrice vise à cristalliser l'action des pacifistes. Seul un véritable sursaut ou tournant intérieur de nature morale permettrait d'amener la paix et de donner un sens à une guerre qui aurait permis de faire mûrir les Européens. On assiste à une réévaluation de l'humain, de la souffrance, qui s'accompagne d'une réflexion sur la naissance d'un homme et d'un monde nouveaux, proche de celle des Expressionnistes. Sa critique se situe sur le plan moral. Il considère que la dilution des idées pacifistes, à travers leur banalisation à la fin de la guerre, est une trahison: le tournant moral qu'il espérait n'a pas lieu.

Sa défiance envers la République de Weimar et les partis politiques vont de pair avec la difficulté qu'il éprouve à s'identifier avec l'une ou l'autre des deux tendances au sein du mouvement pacifiste, aussi bien avec la tendance qui s'inscrivait dans la continuité d'un pacifisme traditionnel de type bourgeois, qu'avec l'autre tendance ; qui était tributaire des positions so-

cialistes. Sa déception se traduit dans l'entre-deux-guerres par un engagement accru en faveur d'un européanisme culturel, beaucoup plus que dans des activités pacifistes.

La discussion qui suit s'appuie d'abord sur les notions de témoin et d'acteur, qui s'appliqueraient aux deux écrivains, en nuancant toutefois le rôle actif de Zweig. Anne-Marie Saint-Gille s'intéresse à l'eupéanisme culturel de Zweig: peut-on le rapprocher de l'eupéisme des années 1920 ? Elle se demande si l'on pourrait envisager la notion de tournant comme passage de l'idéal vers une sphère plus pragmatique, politique, et cite l'initiative de Briand en 1926. Zweig s'en désolidarise, notamment à cause de l'influence du milieu financier. Le tournant semble donc manqué. Parlant de Klaus Mann, Anne-Marie Saint-Gille lance l'hypothèse que dans sa recherche de l'Europe, il pourrait être en quête d'une troisième voie, entre l'âme et la raison ("*Vernunft und Geist*"). Pour Alain Cozic, Mann, en 1945, pose plutôt le problème en termes géopolitiques et moraux. F. Knopper s'intéresse à la question de la position de ces intellectuels par rapport à leur époque: étaient-ils en avance sur leur temps? Selon Alain Cozic, la question soulève le problème de l'autobiographie, de l'après-coup. Le regard est rétrospectif, mais le recul faible. Ainsi Klaus Mann peut anticiper certaines choses (ou sembler les anticiper) tout en regrettant de ne pas avoir "assez" anticipé. H. Schilling se pose la question du rapport entre Klaus et son père Thomas: le fils a-t-il réfléchi sur le tournant opéré par son père concernant la question de l'Europe avant et après la guerre? Et quelle était la position de Klaus Mann concernant la Russie et sa place en Europe? Alain Cozic n'a trouvé aucune allusion au tournant effectué par Thomas Mann et la question de la Russie et de sa place en Europe n'est pas thématisée dans les autobiographies et les différents écrits étudiés.

4è partie : Une construction de la paix sans traités, après la Seconde Guerre mondiale

Le dernier volet du colloque portait sur la construction de la paix au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Les thèmes retenus pour cette section – le statut de la Sarre, la question de Tyrol du Sud, le traité d'État autrichien, les témoignages sur la fuite et l'expulsion des Allemands hors des territoires orientaux de l'Allemagne et la réconciliation germano-tchèque – avaient pour point commun l'absence d'un traité de paix en arrière-plan des événements en question. Les cas étudiés dans cette section offrent autant d'exemples de constructions de paix et de tournants historiques – certes plus ou moins manifestes et synchrones pour les groupes sociaux considérés – qui se sont opérés malgré l'absence d'un traité de paix, et qui révèlent à leur tour les opportunités et la marge de manœuvre que pouvait offrir cette situation inédite.

Jean-Paul Cahn (Université de Paris-Sorbonne) a abordé la question de la Sarre au lendemain des deux guerres mondiales pour s'interroger sur la relation entre traités de paix et tournants historiques. Une comparaison des deux détachements de la Sarre de l'Allemagne, en 1920 et en 1945, a mis en évidence que si le premier ainsi que le référendum qui y mit fin en 1935 avaient eu lieu en application du traité de paix de Versailles, le détachement de 1945 ne reposait sur aucun traité, il n'était qu'un état de fait servant les intérêts des Français. L'enjeu, pour Paris comme – du moins dans un premier temps – pour Sarrebruck, était de transformer cet état de fait en un fait accompli appelé par la suite à être entériné par un traité de paix. En dépit d'importants efforts déployés par les Français à différents niveaux de la vie politique et locale et en raison notamment de l'attractivité croissante de la RFA au début des années 1950, deux tiers des Sarrois demandèrent en octobre 1955 par référendum à réintégrer l'Allemagne, saisissant ainsi l'occasion de créer un état de fait destiné à être entériné dans un traité de paix à venir. L'exemple de la Sarre a montré que les lendemains de guerre, ces périodes d'entre-deux entre l'état de guerre et celui de paix, peuvent s'accompagner de tournants, provisoires ou non, à divers niveaux.

Peter Pichler (Université de Graz, Autriche) a examiné la dimension discursive de la construction de la paix à travers l'exemple du traité d'État autrichien du 15 mai 1955, qui a

mis fin à l'occupation de l'Autriche. Au moyen d'une analyse du discours politique officiel que les autorités ont tenu sur le traité d'État de 1955 d'une part, et d'un second type de discours, celui d'ego-documents, de l'autre, Peter Pichler s'est demandé dans quelle mesure le traité d'État a constitué un tournant du point de vue de l'histoire des mentalités, et s'il fut considéré par les Autrichiens comme un facteur susceptible de garantir la paix. Si le discours politique officiel sur ce traité joue un rôle majeur dans la constitution identitaire des Autrichiens en faisant du traité d'État un tournant historique, les ego-documents ne l'associent aucunement à un tournant, mais voient en lui bien plutôt un événement relevant de la *Realpolitik*, destiné notamment à protéger l'Autriche d'éventuelles menaces extérieures. Aussi le traité d'État de 1955 serait-il un tournant sans l'être. Le(s) discours pour le moins ambivalent(s) autour de ce traité révèlent la nécessité de manier le concept de « tournant » avec prudence et de rester conscient du caractère discursif de l'historiographie et, partant, des notions dont elle se sert.

Rejoignant Jean-Paul Cahn dans l'investigation de territoires périphériques et de zones de contact, **Lise Barrière** (doctorante, Université de Toulouse Le Mirail) est intervenue sur les efforts déployés par les Autrichiens et les Italiens pour le règlement pacifique du conflit les opposant dans le Tyrol du Sud. Étant donné la présence d'une minorité germanophone dans cette région qui avait été rattachée à l'Italie au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le conflit portait sur la reconnaissance par l'Italie de ce statut de minorité nationale et sur les droits afférents qui seraient à respecter par les Italiens. L'accord Gruber-de Gaspari de 1946, censé apaiser le conflit, contribua à l'amplifier en raison des ambiguïtés qu'il renfermait. Après la signature du traité d'État en 1955, les Autrichiens multiplièrent leurs requêtes pour le respect par les Italiens du statut de minorité germanophone des habitants du Tyrol du Sud. De négociations en dialogues, le conflit austro-italien se prolongea jusqu'en 1992, tantôt s'envenimant et s'accompagnant d'une recrudescence du terrorisme tyrolien, tantôt se désamorçant. Finalement l'appel lancé par les Autrichiens à l'ONU pour régler le conflit pacifiquement n'apporta pas de solution durable au problème, mais bel et bien la reprise du dialogue entre Italiens, Autrichiens et Tyroliens du Sud, qui définirent ensemble un calendrier pour adopter un train de mesures. Après s'être assurée que l'Italie s'en tenait aux accords conclus, l'Autriche mit fin au conflit en 1992 ; en contrepartie, l'Italie cessa de s'opposer à l'entrée de celle-ci dans l'Union Européenne.

Ces interventions ont révélé l'imbrication, dans les processus de pacification, de discours grandiloquents de réconciliation et de stratégies résolument pragmatiques, d'angélisme et de *Realpolitik*. Loin de s'exclure mutuellement, ces deux dimensions se nourrissent l'une l'autre et sont également constitutives de toute aspiration à la paix.

Se tournant vers l'espace est-européen et rejoignant le niveau de la micro-histoire, **Pascal Fagot** (Université de Reims) a étudié la construction de la paix entre l'Allemagne et la Pologne dans les témoignages sur la fuite et l'expulsion des Allemands hors de Pologne après 1945. Le véritable tournant historique, celui de la construction d'une paix réellement durable et solide, n'a pas résulté de l'expulsion des populations allemandes hors des territoires d'Europe centrale, notamment de Pologne, comme cela avait été initialement envisagé. Ce tournant s'est plutôt réalisé pas à pas, « de tournant en tournant » : de l'armistice du 8 mai 1945 aux traités entre les deux Allemagnes, puis, en 1990, entre l'Allemagne réunifiée et la Pologne, en passant par les accords de Potsdam, la paix s'est construite progressivement à l'échelle de l'histoire (bi)-nationale et à celle de l'expérience individuelle de la fuite et de l'expulsion. Les témoignages rédigés en 1997 par des anciens fugitifs et expulsés montrent qu'un tournant s'est bien opéré dans leur biographie, mais subrepticement. Que ces personnes considèrent leur situation actuelle comme définitive et l'acceptent comme telle montre qu'elles ont, peut-être à leur insu, conclu leur propre paix avec le passé. Certains sont retournés en Pologne où jadis ils avaient vécu, et y ont constaté le caractère inéluctablement passé du passé. Ce voyage en Pologne constitue leur tournant individuel, qui semble ratifier le traité

de paix politique par un accord personnel. Libérées de leur souffrance par cette expérience, ces personnes peuvent désormais construire leur avenir et approfondir la paix.

Pour finir, **Hélène Leclerc** (Université de Toulouse-Le Mirail) s'est penchée sur la « déclaration germano-tchèque sur les relations mutuelles et leur futur développement », signée en janvier 1997 en vue de régler les contentieux germano-tchèques hérités du passé, se demandant si celle-ci constitue ou non un tournant dans l'histoire des relations germano-tchèques. Résultat de deux années d'âpres négociations, cette déclaration visait à régler notamment le problème des Sudètes et celui de l'indemnisation des victimes tchèques du régime national-socialiste. Avant même sa signature, cette déclaration avait fait l'objet d'un débat houleux autour de la notion de « trait définitif » (*Schlussstrich*) tiré sur le passé, interprétation rejetée par les critiques tchèques. Aussi a-t-il fallu négocier âprement la nature de tournant de cette déclaration de réconciliation. Les commémorations du 10^e anniversaire de la déclaration en 2007 en RFA et en République tchèque révèlent un net déséquilibre, tant en quantité qu'en qualité, entre les deux pays. Contrairement à la République tchèque, l'Allemagne semblait avoir presque oublié la déclaration de 1997. Après s'être interrogée sur les causes de ce déséquilibre, Hélène Leclerc est revenue sur la notion de tournant. Pour ce qui concerne le cas des relations germano-tchèques, elle propose de préférer la notion de « période de tournant » (« *Wendephase* ») à celle de « tournant » (« *Wende* »), puisque ce processus se révèle très progressif et qu'il n'est pas à proprement parler achevé.

Cette dernière intervention a révélé les limites du concept de « tournant » dès lors qu'on a affaire à un changement de paradigme dans l'histoire qui se produirait sur le long terme et non comme la conséquence quasi-immédiate de la signature d'un acte (traité, accord, ou autre) entre deux entités politiques. D'un autre côté, elle a également souligné la dimension humaine inhérente à tout tournant historique : la question de la réconciliation germano-tchèque comme celle, du reste, du conflit dans le Tyrol du Sud, ont nettement mis en évidence qu'un tournant historique ne s'opère pas de lui-même, mais qu'il nécessite la volonté humaine de le voir s'opérer et, bien souvent, de longues négociations visant à concilier les intérêts de tous. L'exposé de Pascal Fagot sur les témoignages de la fuite et de l'expulsion des Allemands hors de la Pologne et celui de Peter Pichler sur le contrat d'État en Autriche ont montré quant à eux à quel point la paix conclue entre des États ne prend son sens que quand la population se l'approprie, tout comme un tournant historique n'en est vraiment un que quand la population perçoit l'événement en question (traité de paix, traité d'État) comme un tournant.

Compte rendu rédigé par Nathalie Biwer, Anne-Laure Briatte-Peters, Volker Kuhn, doctorants en Etudes Germaniques.